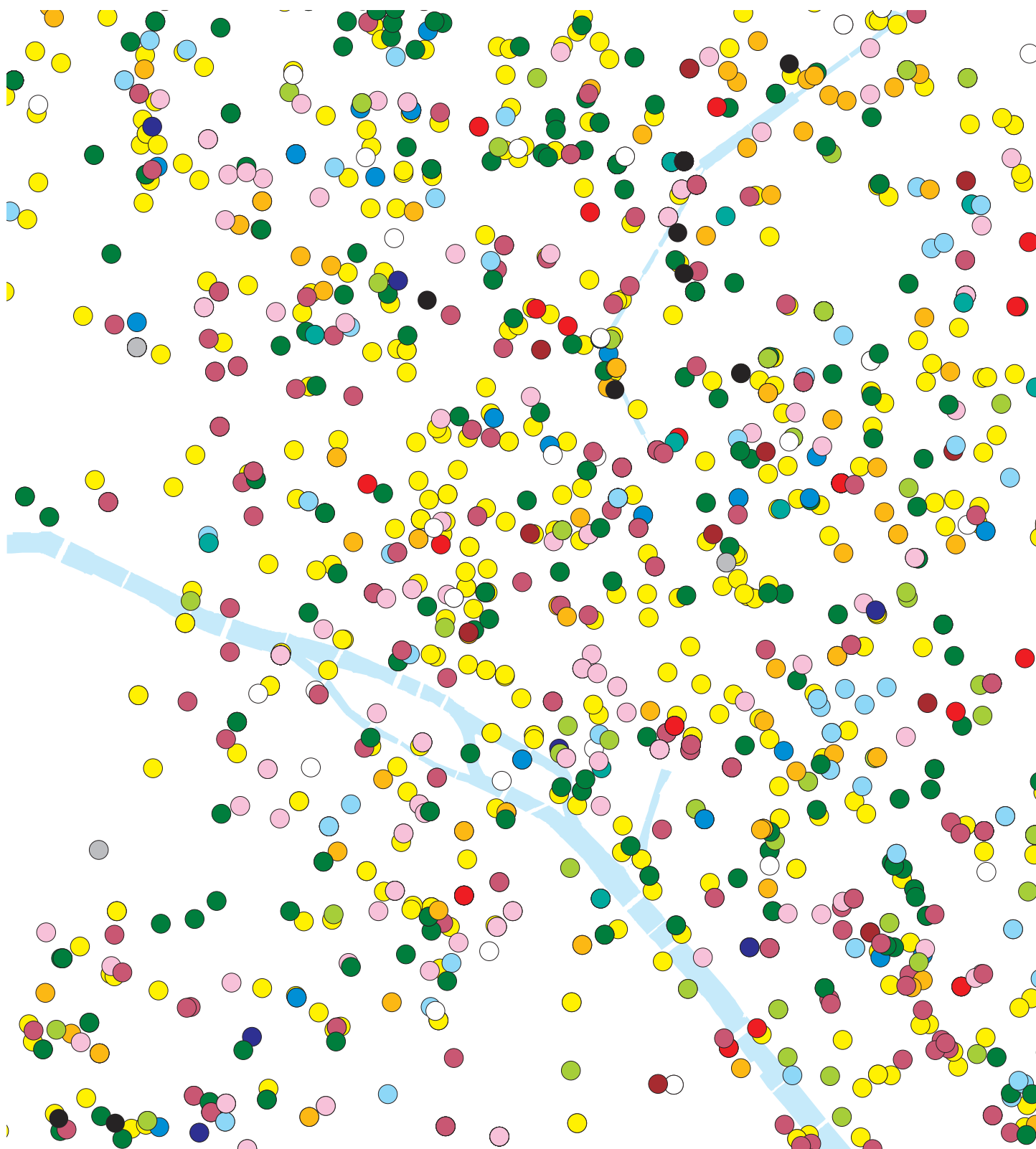


Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ?

Analyse des projets soumis en 2015



Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Émilie Moreau, François Vasseur
Cartographie : Anne Servais
Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
Maquette : Apur
www.apur.org

2016V2.4.2.2.2

Sommaire

Introduction	5
Cadre général	7
Du projet soumis au projet choisi : 3 clefs de lecture	9
5 114 projets présentés : le cadre de vie, thème privilégié	9
2 186 projets localisables : une géographie sociale	9
2 928 projets non localisables : des projets orientés vers les services pour tous	11
1 657 projets retenus pour le vote	14
440 projets lauréats	15
Projets soumis : des révélateurs sociétaux et urbains	17
Approche géographique	17
Des localisations qui révèlent des potentialités urbaines	17
L'espace public au cœur	20
Les projets des quartiers populaires	22
Approche thématique : les grands enjeux exprimés	23
Investir un espace public apaisé, vivre dans une ville verte et durable	23
Vivre ensemble : convivialité, solidarités	25
Les enfants, l'école, la jeunesse : de nombreuses références	26
Synthèse	27

Introduction

Lancé en 2014, le Budget Participatif de Paris, fort d'un budget de 5 % du budget total d'investissement de la ville, met en œuvre un mode de participation citoyenne inédit à Paris. En permettant aux Parisiens de soumettre des projets de manière libre, il constitue pour eux un mode d'expression de besoins concernant leur cadre de vie, leur environnement immédiat, l'avenir de leur rue, de leur quartier, de leur ville.

Les retours sur les premières éditions du budget participatif se concentrent sur une évaluation de leur fonctionnement. Aussi il a semblé utile de compléter cette évaluation par une approche analytique des projets proposés.

Ce travail s'est appuyé sur un examen du corpus des 5 114 projets soumis en 2015 et de ses traductions statistiques et géographiques.

Il s'est agi d'analyser et trier l'ensemble des projets soumis avant toute intervention de sélection par les services. Si un projet a été rejeté parce qu'il ne répondait pas aux critères de recevabilité du budget participatif, il reste pertinent dans le cadre de l'étude, qui s'intéresse avant tout à l'expression des souhaits des Parisiens.

Le travail de cartographie a été un mode d'expression essentiel des résultats de l'étude, afin de donner une compréhension géographique et sociale des besoins exprimés au travers du Budget participatif.

Il met en évidence la géographie des projets, leur logique urbaine, la densité des propositions, leurs thématiques. Les projets proposés dans le cadre du budget participatif se cantonnent-ils à des projets locaux ou intègrent-ils des enjeux plus généraux ? Quelles sont les thématiques qui recueillent le plus d'attention de la part des habitants ? Quels sont les lieux les plus concernés ?

Cadre général

Présentation du budget participatif de Paris

Le budget participatif est un dispositif de participation citoyenne voulu par la Maire de Paris Anne Hidalgo dès le début de son mandat en 2014. Il a été mis en place par la ville en septembre 2014. Il consiste en l'allocation d'une partie du budget d'investissement de la ville à des projets citoyens pour lesquels les Parisiens sont appelés, chaque année, à voter. 500 M€ sont ainsi prévus, sur toute la durée du mandat. Des projets similaires sont peu à peu expérimentés, partout dans le monde, depuis la première expérience pionnière de Porto Alegre au Brésil, en 1988.

En 2014, le jeune dispositif parisien proposait uniquement des projets élaborés par les services de la ville, la participation citoyenne se faisant lors du vote, organisé à l'automne. Des projets innovants ont été sélectionnés par les Parisiens, tels que la végétalisation de nombreux murs pignons ou la création d'espaces de co-working. Depuis l'édition 2015, les projets sont élaborés et soumis sur la plateforme en ligne par des Parisiens seuls ou en groupe (associations, conseils de quartier, collectifs de parents d'élèves)¹.

Pour être retenu, le projet doit relever de la compétence de la ville ou du département de Paris, de l'intérêt général et constituer une dépense d'investissement avec un coût de fonctionnement négligeable. La faisabilité technique et le coût sont également évalués par les services de la ville concernés par le projet. Si le projet est recevable, il fait l'objet d'une concertation à travers laquelle il peut être fusionné avec d'autres projets dont la localisation et la finalité correspondent.

Les projets issus de cette concertation entre porteurs de projet, mairies d'arrondissement et services de la ville sont soumis au vote des Parisiens à l'automne. Chaque habitant de Paris, sans condition de nationalité ou d'âge, peut alors choisir des projets pour Paris et des projets à l'échelle de son arrondissement de domicile ou de travail. Les projets recevant le plus de voix sont désignés lauréats, et soumis au vote du budget de la ville en décembre. La phase de réalisation est alors lancée, les projets sont pilotés et réalisés par les directions compétentes.

En 2015, les Parisiens ont soumis quelques 5 114 projets, 3 158 en 2016. Cette diminution s'explique par une volonté de rassembler dès le départ des projets similaires, là où l'édition 2015 avait produit beaucoup de doublons.

En 2014, 40 745 Parisiens (2 % de la population environ) ont choisi 9 projets lauréats pour un coût total de 17,7 millions d'euros. En 2015, ce sont 66 867 Parisiens (soit près de 3 % de la population) qui ont désigné 8 projets pour Paris et 180 projets d'arrondissements (440 projets parfois fusionnés²). Cette distinction a pour but d'ouvrir des opportunités à des projets plus locaux, concernés par un budget en partie décidé par les mairies d'arrondissement, et de réserver une partie du budget de la ville à des grands projets pour tout Paris. Les projets pour Paris et par arrondissement votés en 2015 représentent respectivement un budget alloué de 35 200 000 € et 32 481 000 €. En 2016, 100 M€ sont prévus, avec un budget de 30 M€ accordé aux seuls quartiers dits de la politique de la ville, et 10 M€ aux écoles.

1 - <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

2 - Si plusieurs projets concernent un même lieu ou un même type d'action, ils peuvent être fusionnés en un projet unique, par les services de la municipalité qui les analysent. Les projets sont fusionnés avant d'être soumis au vote des Parisiens. Cela explique la différence entre le nombre de projets présentés comme lauréats et le nombre de projets soumis – à l'origine – dont le statut est « choisi par le vote des Parisiens ». Cette étude s'appuie sur les données de ces projets bruts.

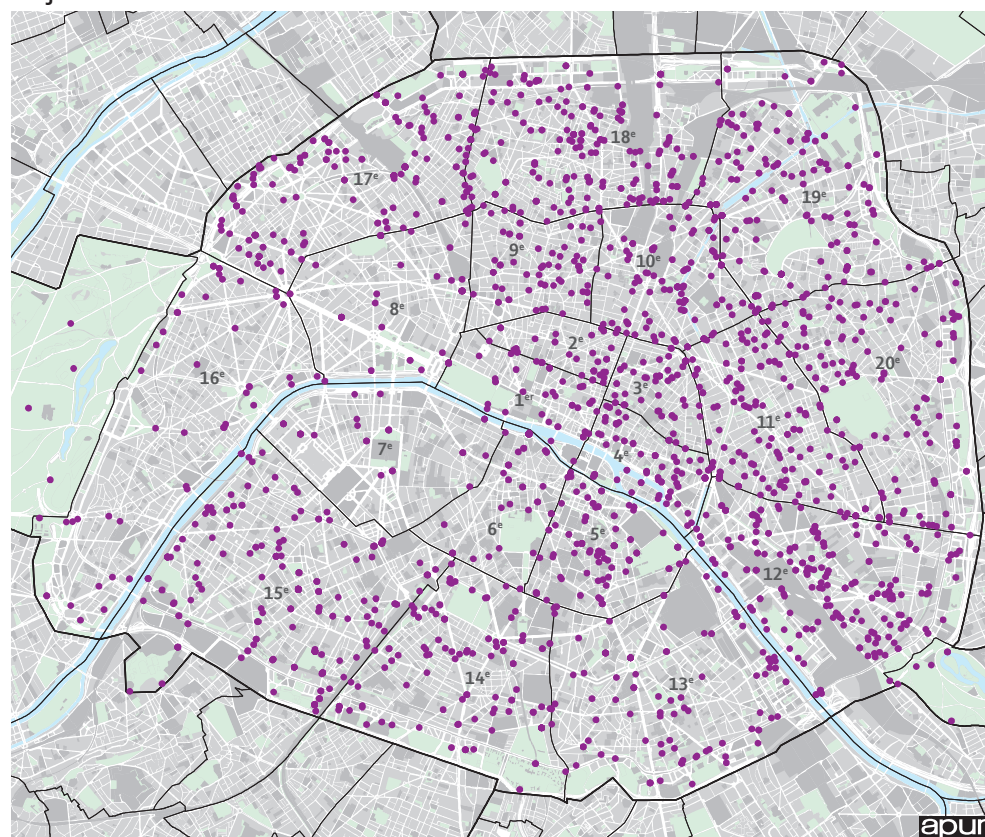
Du projet soumis au projet choisi : 3 clefs de lecture

Ce chapitre présente une analyse des projets aux différentes étapes de l'édition 2015 du budget participatif : l'ensemble des projets soumis par les Parisiens, les projets retenus suite à l'instruction par les services et les projets lauréats à l'issue du vote.

5 114 projets présentés : le cadre de vie, thème privilégié

En 2015, 5 114 projets ont été proposés par les Parisiens à l'issue de l'appel à contributions. Pour soumettre un projet, les candidats devaient proposer un titre pour leur projet sur une plateforme dédiée, indiquer sa localisation, une évaluation de son coût, son objectif, un descriptif, un rapide diagnostic du territoire concerné, et préciser enfin si une expérience similaire avait déjà été menée ailleurs. Ce sont ces informations qui ont été analysées dans le cadre de l'étude.

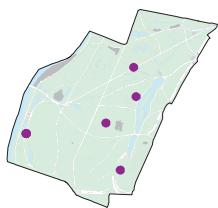
Projets localisables 2015



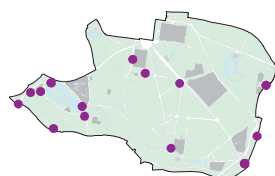
2 186 projets localisables en un lieu précis et restreint, sur les 5 114 projets soumis au total par les parisiens lors du Budget Participatif

Source : Ville de Paris - 2015

Bois de Boulogne



Bois de Vincennes

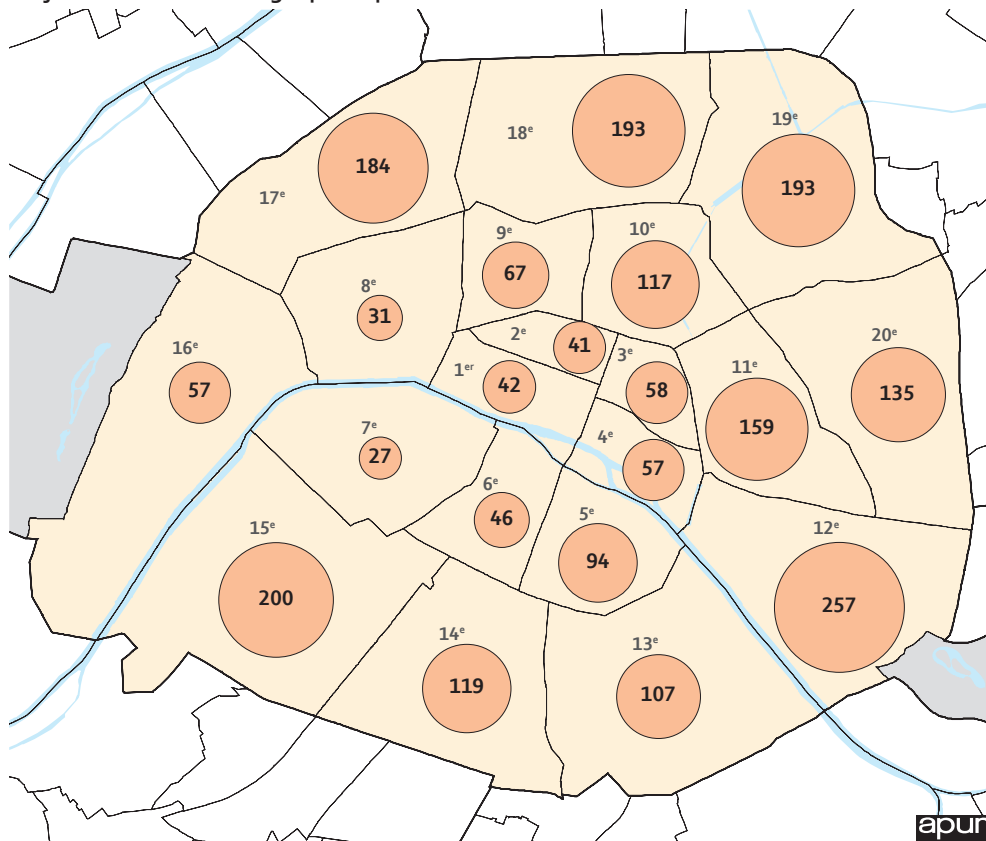


2 186 projets localisables : une géographie sociale

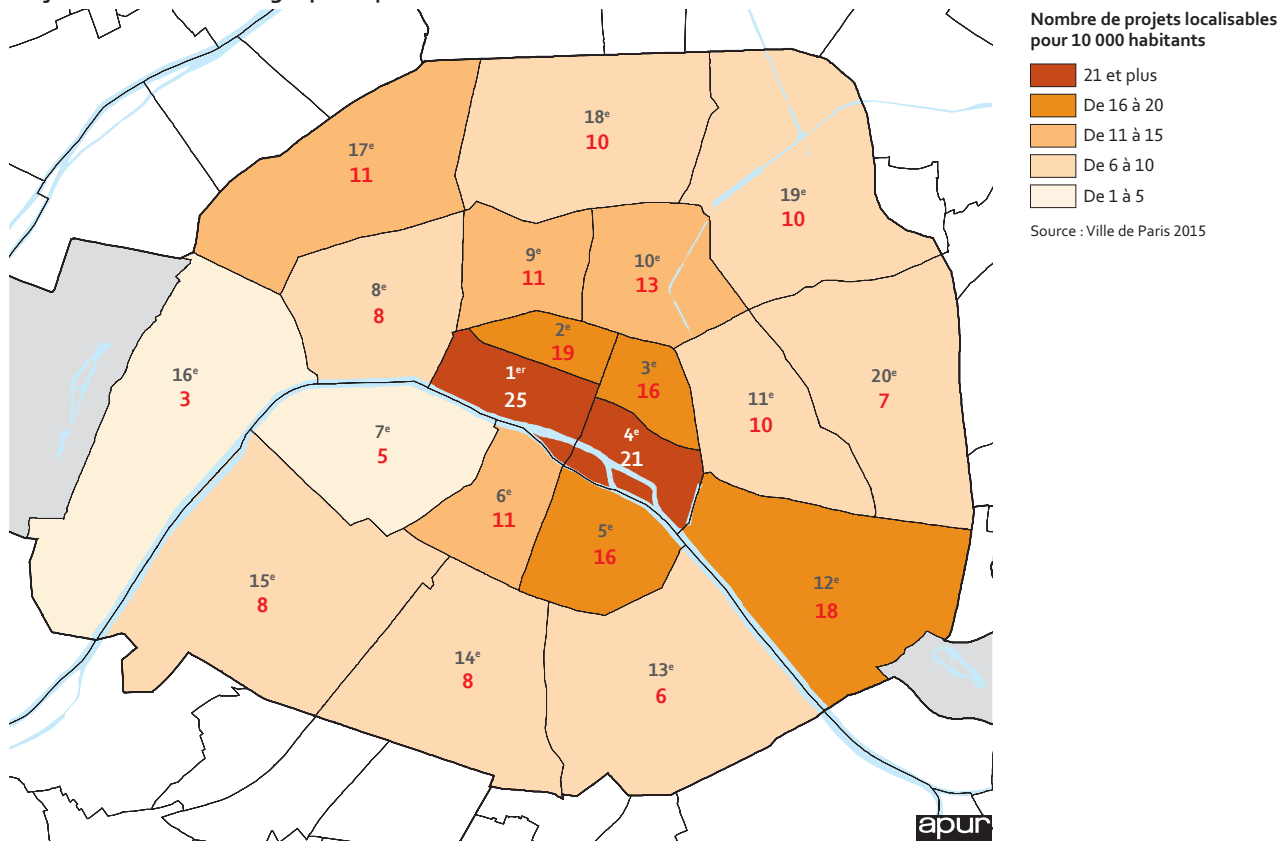
Près de la moitié des projets proposés (43 %) comportait une proposition de localisation précise : un site relativement restreint, une adresse ou le nom d'une rue³. Si les projets localisables (en un lieu précis et restreint, adresse ou rue) sont généralement bien répartis sur l'ensemble des quartiers parisiens, trois arrondissements se distinguent par un nombre plus limité de projets (7^e, 8^e et 16^e arrondissements). Il s'agit à la fois des arrondissements les plus aisés et les plus âgés, dans lesquels

3 - Pour certains projets dont la localisation concernait une ou deux adresses ou rues précises, il a pu être décidé de limiter leur localisation afin de les inclure dans les projets localisables, dans un souci de compréhension.

Projets localisables – Budget participatif 2015



Projets localisables – Budget participatif 2015

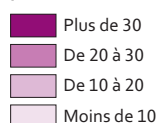


la mixité sociale est la plus faible. Ce dernier point les différencie des 15^e et 17^e arrondissements, où les propositions sont relativement nombreuses. Le centre de Paris fait l'objet d'un très grand nombre de propositions. Elles témoignent de l'intérêt des Parisiens à l'égard du centre de la capitale, qui concentre de nombreux sites remarquables (artères commerçantes, monuments, places, institutions, quais de la Seine, îles du cœur de Paris) dont la fonction et l'usage sont largement appropriés. Si les arrondissements de l'hyper centre ont une densité de projets inégale, atteignant pour le 1^{er} arrondissement les 30 projets pour 10 000 habitants, la plupart des quartiers de la rive droite sont également particulièrement concernés.

Projets localisables – Budget participatif 2015

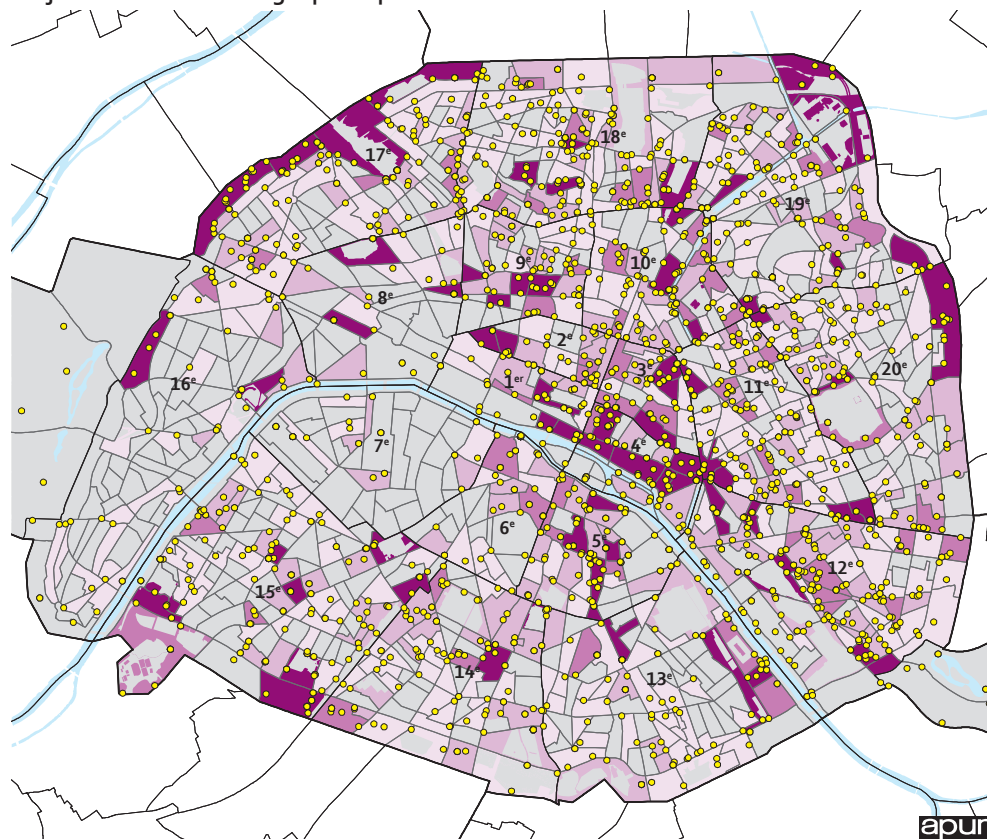
2 186 projets localisables en un lieu précis et restreint, sur les 5 114 projets soumis au total par les parisiens lors du Budget Participatif

Nombre de projets pour 10 000 habitants



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs et/ou ne comptant aucun projet apparaissent en gris.

Source : Ville de Paris 2015



2 928 projets non localisables : des projets orientés vers les services pour tous

Les 2 928 autres projets (57 % de l'ensemble des projets) ne possèdent pas de localisation précise. L'analyse de ces projets révèle qu'il peut s'agir de projets concernant :

- l'espace public parisien en général (Exemple : installer des bancs dans l'ensemble de Paris) ;
- les équipements parisiens (Exemple : des jardins pédagogiques dans toutes les crèches) ;
- un quartier dans sa globalité (Exemple : des informations pour les habitants du quartier Curial Cambrai) ;
- un site étendu, réparti sur plusieurs arrondissements ou quartiers (Exemple : un parcours sportif et vert sur la petite ceinture).

14 thématiques

Les 5 114 projets proposés par les Parisiens se répartissent en thématiques dont l'attribution était laissée à leur appréciation au moment du dépôt du projet. Ces derniers pouvaient classer leur projet dans l'une ou plusieurs des 14 thématiques suivantes : cadre de vie, environnement, transport et mobilités, culture, éducation et jeunesse, sport, solidarités, propreté, prévention et sécurité, ville intelligente et numérique, participation citoyenne, économie et emploi, logement et habitat.

Typologie des projets par thématique

Cadre de vie : (1 263 projets, 25 %)

Le spectre des projets « cadre de vie » couvre l'ensemble des autres thématiques puisqu'il est très large dans sa définition. Néanmoins, on constate que la plupart des projets prévoient l'aménagement ou le réaménagement de l'espace public ou d'un élément de cet espace, à une échelle souvent relativement restreinte : un trottoir, un pont, un angle de rue, un mur, un jardin, une place.

Transport et mobilités : (730 projets, 14 %)

Ces projets parlent notamment du rapport entre tous les acteurs de la circulation dans l'espace public. L'idée de la réduction de la place de la voiture et ses nuisances semble être admise, avec le but de « rendre » la ville aux piétons et aux vélos. Les projets proposent souvent de résoudre des problèmes de circulation à une échelle très locale (aménagement de la voirie).

Éducation et jeunesse : (314 projets, 6 %)

Ces projets concernent dans leur grande majorité, les écoles et tout ce qui concerne leur aménagement, notamment l'espace de la cour. Ces projets d'aménagement assez classiques (équipements de sport, matériel numérique, ludique, petits travaux) sont souvent proposés par des collectifs de parents d'élèves.

Solidarités : (218 projets, 4 %)

Les projets « solidarités » s'adressent particulièrement aux sans-abri. Ils proposent notamment des bagageries ou consignes (les deux termes sont utilisés), dans un souci de dignité et de confort. Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont aussi concernées dans les projets : assistance à la personne, partage d'informations, lutte contre l'isolement.

Prévention et sécurité : (174 projets, 3 %)

Ces projets sont majoritairement liés au risque lié à la circulation des voitures, vis-à-vis des enfants, des piétons et des cyclistes notamment. L'éclairage public est également une préoccupation des porteurs de ces projets, évoquant plus un sentiment d'insécurité que de problématiques de violences dans la ville.

Participation citoyenne : (162 projets, 3 %)

Les projets proposent principalement la mise en place d'espaces et/ou de plateformes en ligne, dans le but de rassembler les citoyens, de favoriser l'échange et le partage, ainsi que l'expression citoyenne.

Logement et habitat : (73 projets, 1,5 %)

Ces projets concernent surtout des immeubles de logement précis, avec une variété assez large d'actions sur l'habitat. Il n'y a peu ou pas de vision globale sur la question d'« habiter en ville ». C'est la thématique dont les projets sont les moins recevables, 95 % d'entre eux ayant été écartés par les services.

Environnement : (761 projets, 15 %)

Les projets « environnement » portent de manière générale de grandes idées en lien avec les pratiques « vertes » : développement du recyclage, des énergies renouvelables, végétalisation de la ville (rues, murs, toits), agriculture urbaine, pratiques citoyennes écoresponsables.

Culture : (441 projets, 9 %)

Ces projets renvoient à une variété de projets assez large : introduire plus d'art dans la rue, valoriser le patrimoine parisien, organiser des événements festifs et conviviaux, créer de nouveaux espaces dédiés à l'art (musique, cinéma etc.).

Sport : (257 projets, 5 %)

Les projets « sport » s'intéressent au sort des espaces et équipements sportifs existants, proposent leur amélioration, leur réhabilitation ou leur équipement en nouveau matériel. Certains proposent la création de nouveaux espaces ou équipements. Parmi eux, certains questionnent la place du sport en ville et son rapport à l'espace public : circulation des joggeurs et des cyclistes, création d'équipements de sport de rue (« street workout »). La promotion du sport dans la ville comme un élément de cohésion citoyenne et de vivre-ensemble, figure occasionnellement dans l'expression de ces projets.

Propreté : (196 projets, 4 %)

Les projets proposent principalement de diminuer les nuisances liées aux incivilités (propriétaires de chiens, fêtards, sans abris étant parfois visés directement). La gestion des déchets et l'accès aux toilettes publiques sont des problématiques importantes dans cette catégorie de projets.

Ville intelligente et numérique : (172 projets, 3 %)

Les porteurs de projets « ville intelligente et numérique » expriment un besoin d'informer les habitants et les touristes, via des outils numériques notamment : se repérer, connaître l'histoire de la ville, l'actualité d'un quartier, se rassembler facilement. Certains projets portent sur la ville intelligente et connectée, et notamment les bâtiments intelligents : dépenses d'énergie maîtrisées, économie circulaire, bâtiment connecté, recyclage.

Économie et emploi : (147 projets, 3 %)

Les projets évoquent la revalorisation commerciale de certains quartiers, avec une attention portée sur les commerces de proximité, la création d'espaces d'échanges, d'entraide et de projets pour les chômeurs et les jeunes cherchant un emploi, d'espaces de co-working, d'innovation collaborative. Certains projets reposent sur les problématiques de la ville durable : agriculture urbaine, circuits courts, bonnes pratiques, transport propre.

Plus de la moitié des 5 114 projets soumis concernent trois catégories de projets :

- 1 263 projets « cadre de vie » (25 %) ;
- 761 projets « environnement » (15 %) ;
- 730 projets « transport et mobilité » (14 %).

Projets soumis : répartition par thématique

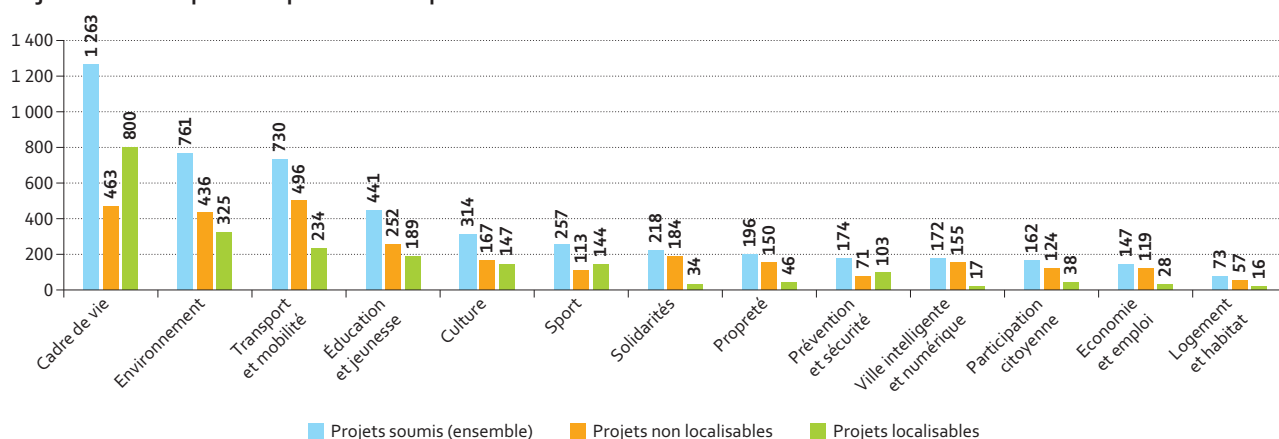
Thématiques	Soumis	%
Cadre de vie	1 263	25 %
Environnement	761	15 %
Transport et mobilité	730	14 %
Culture	441	9 %
Education et jeunesse	314	6 %
Sport	257	5 %
Solidarités	218	4 %
Propreté	196	4 %
Autre	184	4 %
Prévention et sécurité	174	3 %
Ville intelligente et numérique	172	3 %
Participation citoyenne	162	3 %
Economie et emploi	147	3 %
Logement et habitat	73	1 %
Non renseigné	22	0 %
Total	5 114	100 %

Source : Ville de Paris, traitement Apur - 2015

Cela indique une grande polarisation autour de ces grands enjeux, largement privilégiés par les porteurs de projet, mais traduit aussi un cadrage thématique plus ou moins propre au budget participatif, son contexte politique et ses règles (budget d'investissement). La végétalisation de la ville est par exemple un sujet qui a été mis au cœur du débat public dès le début de la mandature d'Anne Hidalgo, lui permettant sans doute de trouver un écho particulier dans le cadre du budget participatif.

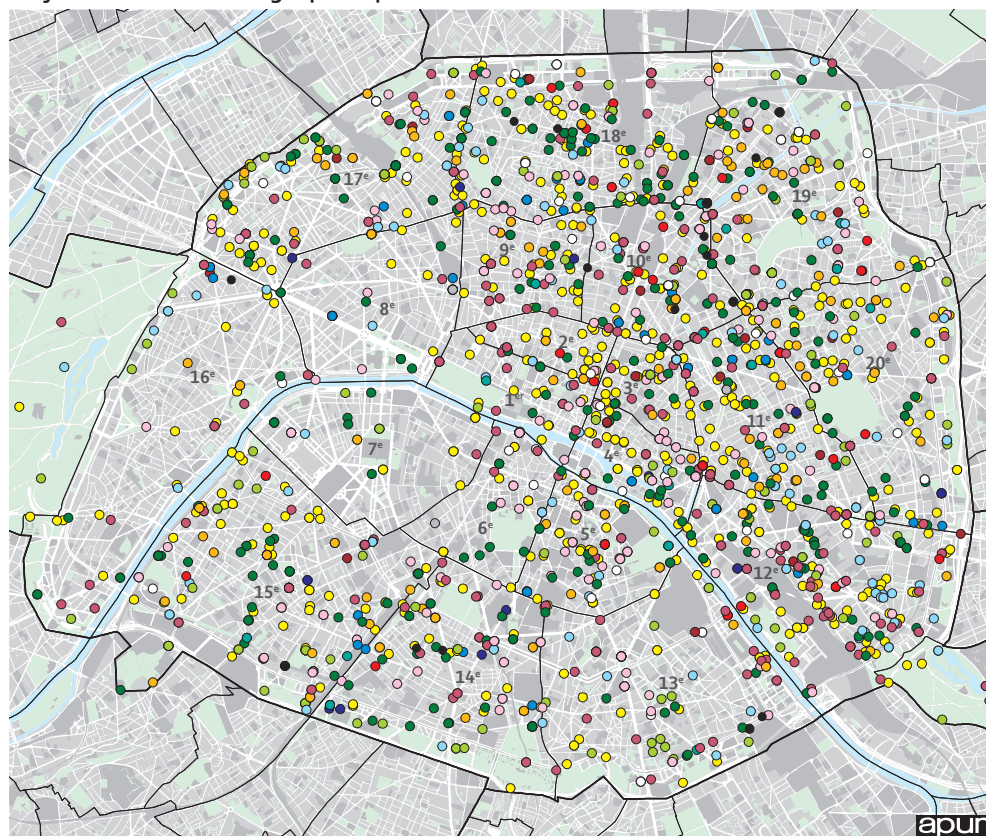
La répartition thématique se modifie dès lors que l'on différencie les projets localisables et non localisables. Les projets « cadre de vie » ont tendance à être des projets ancrés localement et représentent 37 % des projets localisables. De même, les projets sportifs concernent très souvent des localisations très ciblées. À l'inverse, les projets de solidarité ou de « ville intelligente et numérique » sont souvent des projets qui concernent la ville tout entière. Ils concernent en effet des propositions plus dématérialisées ou plus réparties sur l'ensemble du territoire, avec une certaine incertitude sur les lieux précis d'expérimentation.

Projets soumis : répartition par thématique

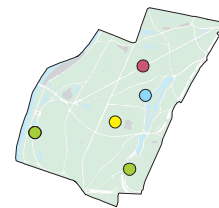


Sources : Ville de Paris, traitement Apur - 2015

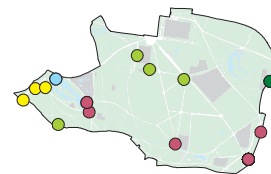
Projets localisables – Budget participatif 2015



Bois de Boulogne



Bois de Vincennes



2 186 projets localisables en un lieu précis et restreint, sur les 5 114 projets soumis au total par les parisiens lors du Budget Participatif

- Cadre de vie (797)
- Environnement (322)
- Transport et mobilité (229)
- Culture (186)
- Éducation et jeunesse (146)
- Sport (134)
- Prévention et sécurité (102)
- Autre (57)
- Propreté (46)
- Participation citoyenne (38)
- Solidarité (34)
- Économie et emploi (26)
- Ville intelligente et numérique (17)
- Logement et habitat (16)
- Non renseigné (7)

Source : Ville de Paris 2015

Six thématiques sont plus en retrait avec un nombre moins important de projets soumis, inférieur à 200 : propreté (196 projets) ; prévention et sécurité (174 projets) ; ville intelligente et numérique (172 projets) ; participation citoyenne (162 projets) ; économie et emploi (147 projets). Le logement et l'habitat arrive en dernière position avec le plus petit nombre de projets soumis : seulement 73 projets.

Si les thématiques proposées lors du dépôt d'un projet semblent relativement distinctes, l'analyse révèle néanmoins une grande perméabilité entre ces thématiques. Les projets soumis renvoient en effet à plusieurs thèmes. Par exemple, le transport et la mobilité renvoie largement au cadre de vie des Parisiens et aux questions liées à la sécurité et à l'environnement. Plus large encore, la catégorie cadre de vie recouvre une multitude de projets qui, bien qu'ils touchent tous à la question de l'aménagement de l'espace public en faveur d'un quotidien en ville apaisé, peuvent renvoyer à des problématiques environnementales, de participation citoyenne, de propreté, de sécurité, de solidarité, de sport, de culture etc.

On peut noter enfin que les thématiques qui ressortent en nombre de projets proposés ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui se distinguent comme enjeux principaux dans les enquêtes d'opinion. Des champs d'interventions tels que le logement et l'emploi, ou encore la propreté et la sécurité, sont en effet des thématiques souvent jugées prioritaires dans les préoccupations des Parisiens, pour lesquelles un nombre pourtant réduit de projets ont été proposés. Le moindre intérêt pour ces thématiques lorsqu'il s'agit de soumettre des idées s'explique sans doute en partie par le périmètre du budget participatif et les critères de recevabilité des projets (compétence de la Ville de Paris, budget d'investissement), des paramètres intégrés par les candidats dans leurs propositions.

1 657 projets retenus pour le vote

Les projets soumis sur la plateforme par les Parisiens sont analysés par les services de la ville mobilisés dans le cadre du budget participatif. Ils vérifient le coût du projet, s'il relève bien de la compétence de la ville ou du département, de l'intérêt général et qui ne génère pas de budget de fonctionnement trop important⁴. Par ailleurs, un projet insuffisamment détaillé, ou proposant des travaux déjà engagés par la ville, se verra écarté par les services.

4 - Les projets qui entraînent des dépenses de personnel sont exclus du cadre du budget participatif qui relève d'un budget d'investissement

Les projets localisables sont, de manière générale, plus recevables (41 % de projets retenus) que les projets sans adresse ou rue énoncée (26 %). Les premiers sont plus souvent précis et détaillés dans leur contenu. Les projets sont inégalement recevables selon leur thématique : si 54 % des projets « sportifs » sont retenus par les services, à l'inverse, seulement 5 % des projets logement et habitat sont acceptés. La capacité d'action de la ville est en effet limitée dans des domaines qui dépendent le plus souvent d'autres acteurs. Les nombreux projets concernant par exemple les transports en commun relèvent de la RATP et du STIF. Les projets logement sont souvent imprécis et axés sur l'équipement de copropriétés qui ne relèvent pas de la compétence de la ville ni de l'intérêt général. De nombreux projets portent sur l'information et le conseil sur les bonnes pratiques en lien avec l'environnement, et ne dépendent donc pas d'un budget d'investissement. Les projets nécessitant des subventions (énergie) relèvent de la compétence de la région ou de l'État. Certains projets n'ont par ailleurs pas été retenus car ils avaient été d'ores et déjà engagés par les services.

Projets retenus : taux de recevabilité par thématique

Thématiques	Soumis	Retenus	Taux de projets retenus
Sport	257	139	54 %
Ville intelligente et numérique	172	79	46 %
Education et jeunesse	314	132	42 %
Cadre de vie	1 263	513	41 %
Environnement	761	279	37 %
Prévention et sécurité	174	51	29 %
Participation citoyenne	162	47	29 %
Culture	441	119	27 %
Propreté	196	52	27 %
Transport et mobilité	730	144	20 %
Autre	184	35	19 %
Solidarités	218	41	19 %
Economie et emploi	147	22	15 %
Logement et habitat	73	4	5 %
Non renseigné	22	0	0 %
Total	5 114	1 657	32 %

Source : Ville de Paris, traitement Apur - 2015

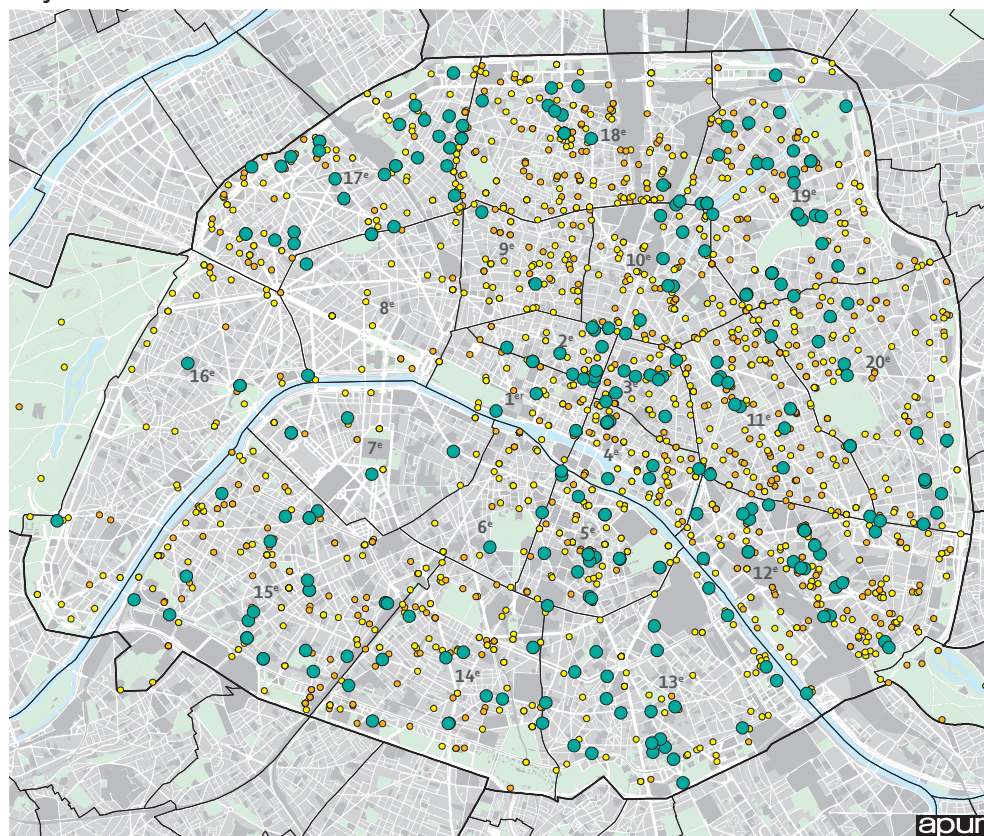
440 projets lauréats

Projets lauréats : taux de succès et répartition par thématique

Thématiques	Retenus par les services	Choisis	Taux de succès en %	Répartition en %
Transport et mobilité	144	57	40 %	13 %
Environnement	279	106	38 %	24 %
Solidarités	41	14	34 %	3 %
Prévention et sécurité	51	17	33 %	4 %
Cadre de vie	513	142	28 %	32 %
Logement et habitat	4	1	25 %	0 %
Sport	139	33	24 %	8 %
Participation citoyenne	47	11	23 %	3 %
Autre	35	8	23 %	2 %
Education et jeunesse	132	26	20 %	6 %
Economie et emploi	22	4	18 %	1 %
Propreté	52	7	13 %	2 %
Culture	119	14	12 %	3 %
Ville intelligente et numérique	79	0	0 %	0 %
Total	1 657	440	27 %	100 %

Source : Ville de Paris, traitement Apur - 2015

Projets localisables 2015

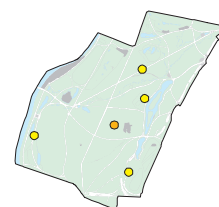


2 186 projets localisables en un lieu précis et restreint, sur les 5 114 projets soumis au total par les parisiens lors du Budget Participatif

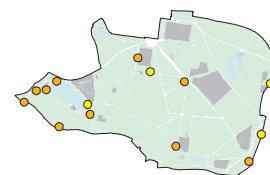
- 277 projets retenus
- 610 projets non choisis par le vote des parisiens
- 1 299 projets non retenus

Source : Ville de Paris 2015

Bois de Boulogne



Bois de Vincennes



Les résultats du vote sont une troisième clé de lecture des projets soumis au budget participatif, exprimant l'avis d'une population plus large (66 900 votants en 2015).

Les thématiques ayant eu le plus de succès lors du vote sont :

- le transport et la mobilité (40 % de succès parmi les projets retenus) ;
- l'environnement (38 % de succès) ;
- les solidarités (34 % de succès).

À l'inverse, la culture (12 %), la propreté (13 %), l'économie et l'emploi (18 %) sont les thématiques ayant emporté le moins de succès lors du vote. C'est d'autant plus surprenant pour la culture qu'elle était l'une des principales thématiques en nombre de projets soumis.

En valeurs absolues, les projets-cadres de vie et environnement représentent à eux seuls plus de la moitié des projets lauréats au total (56 %). La thématique « ville intelligente et numérique » a quant à elle été ignorée par les votants. Les projets relevant de cette thématique font souvent référence à des outils innovants et numériques, dématérialisés, peut-être en partie peu appropriables par le grand public.

Si 277 projets localisables ont été intégrés aux projets lauréats finaux (12 % des projets localisables soumis), seulement 163 projets non localisables (5,6 % des projets non localisables soumis) l'ont été, alors qu'ils représentent une part plus importante de projets soumis. Les projets non localisables renvoient, de manière générale, à des propositions moins concrètes et moins précises, de localisations très floues ou parfois même laissées à l'appréciation de la ville.

La géographie des projets localisables lauréats diffère de la géographie initiale des projets localisables soumis. La même répartition générale, qui écarte notamment les arrondissements de l'ouest parisien, semble confirmée, mais des arrondissements où les propositions étaient nombreuses (particulièrement le 9^e et 18^e arrondissement) ont proportionnellement moins de projets lauréats.

Projets soumis : des révélateurs sociétaux et urbains

Ce chapitre porte sur la lecture des enjeux urbains exprimés à travers les 5 114 projets soumis par les Parisiens lors de l'édition 2015 du budget participatif de Paris.

Approche géographique

Des localisations qui révèlent des potentialités urbaines

La géographie des projets traduit de véritables diagnostics territoriaux : des groupes de projets identifient des secteurs remarquables aux problématiques et aux potentiels spécifiques.

Quatre typologies de sites ressortent tout particulièrement : les bords de Seine et les canaux, les Maréchaux et la ceinture verte, la petite ceinture, les artères populaires et commerçantes.

Les bords de Seine et les Canaux

Si les bords de la Seine sont le site d'un grand nombre de propositions d'aménagement, ils sont déjà le lieu de grandes mutations déjà opérées ou prévues par la ville (berges de Seine, réinventer la Seine). C'est donc surtout sur les bords des canaux de Paris (Canal Saint-Martin, Bassin de la Villette, Canal de l'Ourcq) que se concentrent un grand nombre de projets.

Sur les bords du Canal Saint-Martin, une trentaine de projets se rejoignent pour résorber les difficultés du lieu et en améliorer le cadre : sécuriser les abords pour les piétons et les cyclistes, végétaliser et/ou piétonniser les quais de Jemmapes et de Valmy, installer des toilettes et agir pour plus de propreté, valoriser le canal et ses ponts. Sur le Bassin de la Villette, les 15 projets sont davantage tournés vers les loisirs. Certains projets militent pour un bassin accessible à la baignade. D'autres pour l'installation d'aires de pique-nique, de barbecues, de tables de ping-pong, de baby-foot, de pédalos, de hamacs. Les derniers défendent la rénovation des quais et la création de véritables espaces verts.

Berges de Seine, rive droite, port du Gros-Caillou



Les Maréchaux et la « ceinture verte »

La ceinture verte (comprenant les boulevards des Maréchaux et l'espace situé entre ces boulevards et le périphérique) fait l'objet de plus d'une centaine de projets.

Le sport tient une place centrale dans ces projets. Un grand nombre de grands équipements sportifs a été construit sur la ceinture périphérique parisienne. Une vingtaine de projets propose leur rénovation ou leur équipement. D'autres proposent d'ajouter à ces espaces un parcours sportif, un équipement de street workout ou de skate. Tous ces projets tendent à amplifier la dimension sportive de la ceinture verte.

L'introduction de l'art et de la culture à la périphérie de la ville est un autre enjeu mis en avant par les porteurs de projet, qui souhaitent valoriser, embellir et rendre plus attractifs les quartiers des portes de Paris, à travers des projets de street art et d'espaces culturels.

La dimension environnementale, très présente dans l'ensemble des projets soumis au budget participatif, trouve un écho particulier dans les projets de la ceinture verte. Ces projets proposent généralement la végétalisation des avenues et des boulevards, ou des jardins partagés et de l'agriculture urbaine, ayant identifié des espaces disponibles à la périphérie de la ville : toits ou terrains proches du périphérique. Les porteurs de projet souhaitent mobiliser ces espaces pour y favoriser l'échange entre les habitants.

Certains porteurs de projets proposent de mettre en valeur les portes de Paris (Montreuil, Clignancourt, Ternes par exemple), considérées à la fois comme des sites majeurs d'accueil dans la capitale et dans le même temps pour partie délaissés.

D'autres posent la question de la circulation des piétons et des cyclistes, ainsi que celle de leur accès aux différents transports en commun (tramway, RER). La proximité avec le périphérique influence les projets qui veulent répondre aux problèmes de nuisances sonores, à la pollution via des solutions vertes, ou proposent la végétalisation des abords du périphérique ou de son accès.

La question de la sécurité est également évoquée : la sécurité routière aux abords du périphérique, la sécurité des piétons et cyclistes sur les bords de voies et la sécurité des personnes dans les quartiers prioritaires (Périchaux dans le 15^e, Louis Lumière dans le 20^e). Cette dernière problématique reste toutefois très peu évoquée.

Enfin, quelques projets d'aménagement de voirie ou de rénovation de jardins complètent les principales problématiques des projets situés dans la Ceinture Verte.

Ceinture verte, porte de Montreuil, Paris 20^e



© ph.guignard@air-images.net

La Petite Ceinture : un poumon vert à reconquérir ?

La Petite Ceinture, ancienne voie ferroviaire proche des boulevards périphériques, figure parmi les principaux grands sites concernés par les propositions des Parisiens au budget participatif 2015. Actuellement peu aménagée et fermée au public dans sa majeure partie, elle semble être un lieu au potentiel immense aux yeux des porteurs des projets. Si elle est déjà un véritable poumon vert pour Paris, ils y voient souvent l'opportunité de créer une promenade verte unique par sa spécificité urbaine, avec des lieux de rencontres, des activités culturelles et des pratiques écoresponsables.

Une centaine de projets concerne la petite ceinture. Ils reposent pour la plupart sur son accessibilité au public. Ils proposent un accès aux piétons et aux cyclistes, des espaces d'agriculture urbaine et des jardins partagés. Si certains offrent des équipements sportifs (espace de grimpe) ou du petit mobilier urbain (bancs), d'autres estiment qu'il faut laisser la petite ceinture dans son état actuel, au lieu de lui apporter un aménagement trop important. Certains porteurs de projets proposent de réutiliser les rails pour y installer de nouveaux moyens de transport (de marchandises ou de personnes). Néanmoins la tendance dominante va dans le sens de solutions douces pour l'aménagement de cet espace que les porteurs de projets souhaitent protéger et valoriser.

Les artères populaires et commerçantes

Plusieurs grandes artères parisiennes, souvent très fréquentées et commerçantes, font l'objet de nombreuses propositions d'aménagement. C'est notamment le cas des avenues et boulevards populaires à la limite commune des arrondissements du nord-est parisien : les boulevards de La Villette, de la Chapelle, l'avenue de Clichy et de Saint-Ouen.

Les projets des boulevards de La Chapelle et de La Villette révèlent une demande d'aménagement en faveur des piétons et cyclistes, au détriment des voitures. Il est proposé de rendre aux piétons l'espace sous le viaduc du métro et de le végétaliser. De manière générale les porteurs de projets souhaitent réduire la place et les nuisances de la voiture, et « civiliser » ces grands axes du nord-est parisien. Les projets des avenues de Clichy et Saint-Ouen sont plus diversifiés. La place du vélo est le seul grand enjeu identifié sur ce site où la circulation automobile est dominante : projet de création d'un parking à vélo, projet d'aménagement d'une piste cyclable. Les autres projets localisés vont de la création d'un jardin partagé, la rénovation d'un square, l'installation d'une sanisette, la végétalisation d'un espace scolaire.

Petite ceinture, Paris 12^e, rue de Charenton



Au-delà de ces quelques secteurs retenus pour l'analyse, le corpus de projets soumis par les Parisiens dans le cadre du budget participatif constitue une source de connaissance participative particulièrement riche, pouvant être utilement mise à profit dans le cadre de diagnostics et projets territoriaux.

Avenue de Clichy, Paris



L'espace public au cœur

La rue en tête



Note de lecture : Analyse textuelle réalisée à partir des « titres » des 5114 projets soumis au Budget Participatif 2015. La taille des caractères est proportionnelle aux occurrences des mots.

Les nuages de mots sont réalisés sur un site open source qui analyse le texte extrait du tableau de données en hiérarchisant les mots selon leurs occurrences. Plus un mot apparaît grand, plus il revient dans le texte analysé. Par soucis de clarté, les mots courants ou sans pertinence sont enlevés de la liste, au cas par cas.

La rue est au centre de l'attention des porteurs de projet : le terme revient 3 547 fois dans les descriptifs, 551 fois dans les titres et 467 fois dans les objectifs. La rue est la principale échelle d'action des projets soumis, et la relation entre les usagers de la ville et l'espace public est la problématique majeure exprimée au travers des projets soumis dans le cadre du budget participatif. Elle est le principal espace de passage, d'échange et d'interaction dans et avec la ville. Les parcs et jardins ainsi que les places ressortent également dans les termes employés par les Parisiens pour désigner leurs projets. D'autres espaces de la ville (les ponts, les toits, les murs) sont autant d'espace à (re) conquérir. Les populations ciblées sont presque toujours les mêmes : les piétons, les habitants, les cyclistes, les enfants. Le souci de porter un projet pour un quartier (avec la variété de définitions que cela suppose) revient fréquemment. « Paris » ressort : les porteurs de projet s'adressent avant tout à l'ensemble des Parisiens et à la ville tout entière.

Des projets créateurs

Les objectifs que détaillent les Parisiens pour leurs projets expriment un message porteur d'enthousiasme : il s'agit majoritairement de « créer », « permettre », « améliorer », « faciliter », « développer », « faire ». C'est l'expression du souhait des porteurs de projet qui ont le souci d'améliorer ce qui existe déjà dans l'espace public ou d'y créer de nouveaux possibles. Le message est majoritairement positif : s'il part d'un constat d'une ville imparfaite, c'est souvent pour étendre les possibilités qu'elle offre et rarement pour les restreindre. Il est généralement l'expression d'une vision d'une ville plus verte, plus piétonne et plus partagée.

« Rendre » la ville aux Parisiens

L'utilisation du terme « rendre » (273 mentions dans l'entrée « objectifs ») est significative. (Exemples : rendre la ville aux habitants, la rue aux piétons, les jardins aux enfants). Cette expression singulière traduit un sentiment de dépossession des Parisiens de leur ville, d'espaces qui leurs sont actuellement interdits par la configuration urbaine, à toutes les échelles. Elle fait surtout état de la grande inégalité entre la place de la voiture dans la ville et les modes de déplacements doux comme le vélo et la marche.

Quels objectifs pour les projets soumis au budget participatif 2015 ?

Note de lecture : Analyse textuelle réalisée à partir des « objectifs » des 5114 projets soumis au Budget Participatif 2015. La taille des caractères est proportionnelle aux occurrences des mots.



« Permettre »

234 projets demandent plus de possibilités et d'usages en ville, à travers l'utilisation du verbe « permettre » dans l'entrée « objectifs ». Cette notion couvre principalement une dizaine d'enjeux urbains et sociétaux. L'accès à des équipements sportifs et au sport dans l'espace urbain ainsi que la question de la circulation des piétons et cyclistes dans un espace public apaisé sont les principales questions posées par cet ensemble de projets. D'autres souhaitent développer la solidarité dans l'espace public pour des populations spécifiques : accessibilité et services pour les handicapés, les seniors et les sans-abri, accès au logement, accès aux soins. Les enfants sont une autre cible principale de cet ensemble : des projets étendent leur accès à des espaces de jeux et de sport dédiés, à des connaissances et pratiques extra-scolaires, notamment via des jardins pédagogiques. Le jardinage en ville, le verdissement de l'espace public, les pratiques écoresponsables (tri, recyclage, compostage, alimentation locale) et l'accès à des espaces verts encore inaccessibles sont d'ailleurs un groupe d'enjeux évoqués. Se réunir dans la ville et participer à la vie locale est également une demande de certains porteurs de projet, ainsi que l'information dans la ville, notamment en termes de patrimoine. Enfin, des lieux de travail pour artistes, pour étudiants, des projets de co-working ou d'aide à l'accès à l'emploi sont également proposés.

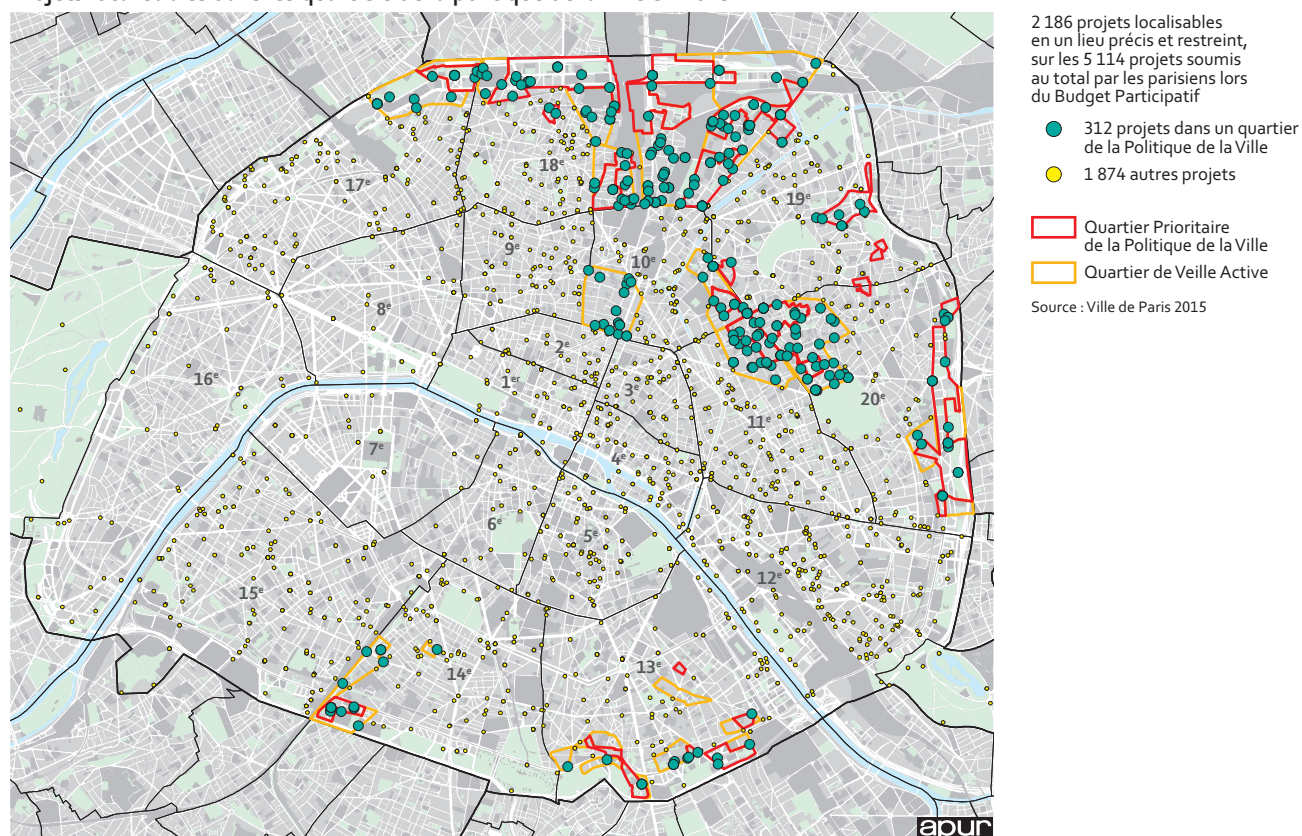
Les projets des quartiers populaires

Les quartiers parisiens de la politique de la ville accueillent un total de 312 projets, soit 14 % des projets soumis comportant une localisation précise. Pour cette analyse, une entrée géographique « stricte » a été retenue : seuls les projets situés à l'intérieur d'un quartier prioritaire ou de veille ont été analysés. D'autres projets sont localisés en bordure de ces quartiers (cf. carte ci-après).

Il apparaît que ces secteurs accueillent une proportion de projets comparable à celle des autres quartiers parisiens puisque les quartiers de la politique de la ville rassemblent 16 % de la population sur 12 % du territoire parisien.

Deux principales zones denses en projets se distinguent dans le 18^e arrondissement et à Belleville (20^e, 11^e, 10^e). La répartition thématique des projets localisés dans les quartiers prioritaires est semblable à la répartition thématique de l'ensemble des projets soumis au budget participatif.

Projets localisables dans les quartiers de la politique de la ville en 2015



Les quatre mêmes thématiques y représentent plus des deux tiers des projets soumis :

- cadre de vie (36 %) ;
- environnement (17 %) ;
- transport et mobilité (8 %) ;
- culture (8 %).

La majorité des projets sont des projets d'aménagement qui ne cherchent pas à répondre aux problématiques spécifiques de ces quartiers. Ils sont destinés à embellir, verdir, rénover, réaménager l'espace public. Il n'est pas fait mention de la problématique de l'accès à l'emploi, peu de la solidarité (un projet propose un centre d'hébergement pour jeunes isolés) et rarement de la jeunesse. C'est d'autant plus surprenant que ces enjeux sont régulièrement évoqués dans les autres territoires.

Si quelques projets font état d'un certain isolement ou de problématiques spécifiques (jardins peu entretenus, trafic de drogue, sentiment d'insécurité), la plupart n'y font pas référence.

L'objectif semble souvent d'embellir le quartier, le rendre plus propre, plus accueillant. L'image du quartier semble être la priorité pour les habitants ayant soumis des projets. Une partie de ces projets n'ont pas été retenus par les Parisiens lors du vote, ce qui peut s'expliquer par leur échelle très locale, leur localisation à la périphérie, ainsi que leur faible portée pour le reste des Parisiens. Toutefois, 8,4 % des projets situés dans ces quartiers ont été choisis lors du vote, ce qui équivaut au taux de succès des projets observé pour l'ensemble de Paris (8,6 %). Les projets des quartiers prioritaires ont même été globalement plus recevables (39 %) que l'ensemble des projets soumis au budget participatif (32 %).

Approche thématique : les grands enjeux exprimés

Quelques grands enjeux ont été exprimés à travers les projets soumis par les Parisiens dans le cadre du budget participatif 2015. Ici, il ne s'est pas agi d'être exhaustif dans l'identification des enjeux, mais de dégager les principales expressions et la vision de ville que peuvent avoir les porteurs de projet.

Investir un espace public apaisé, vivre dans une ville verte et durable

La réduction de la place de la voiture et donc de ses effets sur la ville (nuisances sonores, pollution, emprise dans l'espace public, danger pour les autres usagers de la rue) est un enjeu fort des projets soumis au budget participatif. Les projets proposant de faciliter la circulation ou le stationnement de véhicules sont extrêmement rares. De manière générale, les porteurs de projets sont des citoyens urbains engagés pour une ville plus verte.

Des porteurs de projets proposent de répondre aux enjeux liés à mobilité par l'aménagement de la voirie au profit des piétons et des vélos. Les projets suivent une dynamique déjà installée à Paris et notamment chez les jeunes : chaque petit morceau de l'espace public parisien est un lieu à investir, pour se retrouver. C'est en particulier le cas pour les quais de la Seine et des canaux. Un grand nombre de projets vont dans ce sens en y proposant de l'aménagement ou l'installation de nouveaux équipements afin d'inviter encore plus de Parisiens à venir profiter de ces lieux publics.

Promouvoir, sécuriser et accentuer la pratique du vélo dans la ville est un souhait majeur exprimé dans les projets soumis : « vélo » est le terme qui ressort le plus dans les projets de la catégorie « transport et mobilité ».

La végétalisation de la ville est un enjeu clairement exprimé par les porteurs de projets (plus de 200 mentions dans les objectifs des projets). Ils ont identifié des rues, des murs, des toits propices à l'implantation de surfaces végétales. Au-delà de l'effet de mode, les objectifs de ces projets sont la protection de la biodiversité, la lutte contre la pollution et de manière générale un cadre de vie amélioré. D'autres projets vont plus loin et proposent des surfaces d'agriculture urbaine, de ruches, des jardins pédagogiques afin de sensibiliser les enfants et les adultes aux questions environnementales en ville.

Enfin, l'introduction du culturel dans l'espace public à travers le street art est une demande récurrente des porteurs de projets, qui souhaitent ainsi embellir, valoriser et dynamiser leur quartier.

Sécurité
 Transport
 Véhicule
 Accès
 Voiture
 Stationner
 Développer
 Bus
 Commun
 Sécuriser
 Encourager
 Cycliste
 Faciliter
 Place
 Métro
 Piétonne
 Pollution
 Usage
 Faire
 Aménager
 Rendre
 Mettre
 Favoriser
 Diminuer
 Vélib
 Trottoir
 Piste
 Fluidifier
 Enfant
 Station
 Parking
 Personnes
 Réduire
 Déplacement
 Quartier
 Mobilité
 Créer
 Public
 Ville
 Cyclable
 Permettre
 Sécurisé
 Traversée

A long, narrow rooftop garden with a wooden deck, a glass-walled building, and a city skyline in the background. The garden is filled with various plants, including white flowers and green foliage. A person is walking on the deck. A yellow hose is coiled on the left side of the deck. A black metal railing runs along the right side of the garden. In the background, a city skyline is visible under a blue sky with some clouds. A construction crane is also visible in the distance.

Vivre ensemble : convivialité, solidarités

Une demande de solidarité et de convivialité dans la ville s'exprime à travers un certain nombre de projets. Les habitants considèrent qu'une grande diversité de projets (aménagement, service, activité) peut être mise au service de ce vivre ensemble à Paris.

Un espace public convivial

L'espace public est considéré comme le principal vecteur de lien social. Il est un lieu de rencontre et d'échange. Certains porteurs de projets considèrent que l'aménagement de l'espace urbain, de rues, de places, de jardins, la création de nouveaux lieux de vie, peuvent permettre ce vivre ensemble. Ces propositions se font souvent à l'échelle des quartiers et des arrondissements.

Des porteurs de projets proposent des espaces et des idées d'activités collectives, de lieu de rencontres, d'accès à l'information locale. Les associations sont souvent à l'origine de ce type de projets. En fait, de nombreux porteurs de projets, dans la plupart des thématiques, placent le lien social comme un objectif principal de leur proposition. Ils expriment une conscience collective et l'envie de donner une dimension humaine à l'espace public à travers la rencontre et la solidarité.

218 projets solidarités

Les projets solidaires proposés par les porteurs de projets s'adressent en priorité aux personnes les vulnérables. Les sans-abris, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont les principales cibles de ces projets. Des propositions portent sur l'aide à l'insertion professionnelle ainsi que sur le confort (douches, bagageries, hébergement, collecte de nourriture). Les porteurs de projets solidaires semblent de manière générale être concernés par l'accueil des plus démunis. Le terme « accueil » revient 713 fois dans le corpus des projets soumis.

Note de lecture : Nuage de mots
réalisé à partir des objectifs des 218
projets « solidarités »



Les enfants, l'école, la jeunesse : de nombreuses références

Le corpus des 5 114 projets comporte un millier de références à la jeunesse (dont 408 mentions « jeunesse »). Cette évocation fait la plupart du temps référence à l'enfance (environ 1 500 références), notamment à travers des projets portés sur les écoles. L'adolescence et les étudiants sont concernés dans une moindre mesure. Ces derniers sont concernés par une trentaine de projets.

Plus précisément, environ 200 projets ciblent les enfants via l'entrée « objectifs », et 75 les jeunes en général. Les descriptifs sont nettement plus nombreux à les citer (respectivement environ 800 et 400 projets) : si certains projets visent directement l'enfance et la jeunesse, d'autres, plus nombreux encore, les évoquent dans le cadre d'idées qui ne le concernent pas exclusivement. Qu'ils soient ciblés ou non par les projets, les enfants et les jeunes sont donc un des enjeux majeurs des projets soumis au budget participatif.

Plus d'une centaine de projets concernent l'école

La majeure partie des projets « éducation et jeunesse » – plus d'une centaine de projets – concernent les établissements scolaires primaires parisiens. Les propositions vont d'un aménagement ou de travaux relativement traditionnels liés à la spécificité de l'espace scolaire à des problématiques plus innovantes. Ces dernières traduisent souvent un besoin d'apporter aux plus jeunes parisiens une connaissance des nouvelles pratiques urbaines, citoyennes et écoresponsables. Elles montrent que les grands enjeux de la ville intelligente et durable devraient trouver un écho à l'échelle des écoles.

Les projets de travaux et d'aménagement assez classiques sont malgré tout très nombreux : aménagement et décoration de la cour, travaux d'isolation phonique, rénovation, amélioration de l'hygiène. D'autres sont plus étroitement liés à la pédagogie : création de salles périscolaires, valorisation des pratiques sportives et artistiques, équipements sportifs. La place du numérique et des équipements innovants dans l'espace scolaire est également évoquée dans les projets soumis.

Des écoles vertes

D'autres catégories de projets au sein d'écoles donnent une dimension pédagogique à l'expression des grands enjeux urbains contemporains. Des porteurs de projets proposent notamment la création de jardins ou potagers partagés et pédagogiques, afin de sensibiliser les enfants parisiens aux pratiques vertes dans la ville.

D'autres souhaitent végétaliser les toits, les murs ou les abords des écoles, dans un souci de participer au retour de la nature dans la ville. Certains projets font écho à l'enjeu d'une ville intelligente et responsable, en défendant les pratiques de recyclage, de tri sélectif, de lutte contre le gaspillage alimentaire. Un projet milite pour la création d'un espace dédié à l'expression et la création citoyenne des enfants.

Une ville pour la jeunesse ?

Quelques projets proposent de dédier plus d'espaces et d'activités aux jeunes. C'est notamment le cas pour les pratiques artistiques (danse, musique), sportives, ludiques, linguistiques, considérées par les porteurs de projet comme autant d'outils pour éduquer, sensibiliser, rassembler les jeunes parisiens. Certains y voient même, pour certains quartiers en marge, la meilleure réponse à leurs difficultés (scolaires, sociales). Néanmoins, ce genre de projet reste largement marginal même parmi les projets directement destinés à la jeunesse.

Synthèse

Une expression libre et riche des attentes des Parisiens

Avec sa plateforme en ligne, le budget participatif se distingue des modes traditionnels de participation citoyenne (concertation, réunions publiques). Il représente un moment d'expression directe des habitants, qui, malgré les règles du dispositif, sont relativement libres d'exprimer leurs souhaits et propositions. De ce point de vue, les projets de l'édition 2015 du budget participatif constituent un matériau d'analyse prolifique, les porteurs de projet n'ayant pas encore pleinement intégré les contraintes du budget participatif qui sont que tout projet doit concerner une compétence de la ville ou du département, relever de l'intérêt général et constituer une dépense d'investissement avec un coût de fonctionnement négligeable.

Une géographie sociale des projets

Près de la moitié des 5114 projets proposés en 2015 étaient accompagnés d'une proposition de localisation précise. L'analyse de la géographie des projets soumis montre qu'ils se répartissent sur l'ensemble du territoire parisien, à l'exception des arrondissements de l'Ouest parisien, le 7^e, 8^e et 16^e arrondissements qui se distinguent par un nombre plus faible de projets proposés. Les quartiers du centre de Paris font à l'inverse l'objet d'un grand nombre de propositions. Les quartiers de la politique de la ville accueillent en proportion un nombre de projets équivalent à celui des autres quartiers parisiens. Dans ces quartiers, les projets ont souvent pour objectif d'embellir le quartier, le rendre plus propre, plus accueillant. L'image du quartier semble être une priorité pour les porteurs de projet.

Le cadre de vie, l'environnement et les mobilités, des thématiques privilégiées par les porteurs de projets

Plus de la moitié des projets soumis concernent trois catégories de projets : cadre de vie (25 % des projets), environnement (15 %), transport et mobilités (14 %). Cela indique une polarisation des propositions autour de ces grands enjeux, largement privilégiés par les porteurs de projets, mais rend compte aussi du caractère propre du budget participatif et de son périmètre (budget d'investissement). D'autres thématiques sont plus en retrait en nombre de projets soumis dont la propreté, la prévention et sécurité, l'économie et l'emploi ou encore le logement.

La culture et le numérique, des thématiques peu retenues au moment du vote

Si plus d'une centaine de projets culturels ont été déposés par les Parisiens et sélectionnés par les services, seulement 14 ont été finalement désignés lauréats. De même, on note que les projets relevant de la ville intelligente et numérique ont été peu retenus par les Parisiens, en particulier à l'étape du vote. Cela est probablement lié à un manque d'information et une moindre sensibilité à cet enjeu encore relativement nouveau.

Une convergence entre les projets municipaux et les projets soumis

De manière générale, les projets soumis par les Parisiens dans le cadre de l'édition 2015 du budget participatif vont dans le sens de l'action mise en œuvre par la ville de Paris, en termes d'aménagement du cadre de vie. Cette convergence se situe notamment autour du développement des mobilités douces par l'aménagement des places et des rues et des actions de végétalisation.

Des secteurs de projets mis en avant

La géographie des projets soumis par les Parisiens fait ressortir certains secteurs qui concentrent un grand nombre de projets tels que la petite ceinture, les artères populaires et commerçantes, les canaux et la Seine, la ceinture verte. Les Parisiens expriment leur envie d'investir ces lieux exceptionnels et soumettent des propositions pour leur aménagement.

Un message porteur d'enthousiasme

Les objectifs que détaillent les Parisiens pour leurs projets expriment un message porteur de créativité et d'enthousiasme (créer, permettre, améliorer...). L'idée principale est la volonté de réinvestir un espace public plus vert, plus accueillant, permettant une coexistence des usages. Le « vivre ensemble » est souvent évoqué dans la description des projets. Les enfants et les jeunes font également l'objet de nombreuses références.

Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ?

Analyse des projets soumis en 2015

Lancé en 2014, le budget participatif de Paris met en œuvre un mode de participation citoyenne inédit à Paris. Les projets sont élaborés et soumis sur une plateforme Internet dédiée par des habitants ou collectifs d'habitants. En 2015, Les Parisiens ont soumis 5 114 projets. Sur ce total, 8 projets pour Paris et 180 projets d'arrondissements ont été désignés lauréats, pour un budget total de près de 70 millions d'euros.

En permettant aux Parisiens de soumettre des projets de manière libre, le budget participatif constitue aussi un mode d'expression de leurs attentes et de leurs besoins concernant leur cadre de vie, leur environnement immédiat, l'avenir de leur rue, de leur quartier, de leur ville.

Cette étude s'attache à analyser l'ensemble des projets soumis en 2015 par les Parisiens avant toute sélection par les services. Elle s'appuie sur une lecture détaillée du corpus des 5 114 projets et de ses traductions statistiques et géographiques.

L'analyse de la géographie des projets montre qu'ils se répartissent sur l'ensemble du territoire parisien, avec une forte concentration des projets dans les quartiers du centre de Paris et des projets moins nombreux dans les quartiers favorisés de l'ouest de Paris.

La moitié des projets soumis concernent trois thématiques : cadre de vie, environnement et mobilité. Les thématiques recueillant le moins de projets, en lien avec le périmètre et les règles propres du budget participatif, sont le logement et l'économie.

Des secteurs remarquables se distinguent par de fortes concentrations de projets, traduisant des attentes particulières des Parisiens : la petite ceinture, les bords de Seine et des canaux, les artères populaires et commerçantes, les Maréchaux et la ceinture verte.

La plupart des porteurs de projets font, à travers leurs projets, preuve d'optimisme et de créativité. Le message principal est la volonté des habitants de réinvestir un espace public plus accueillant et plus vert, permettant une coexistence des usages.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Sycotom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

